



VIRECOURT INFO

DECEMBRE 2019

Le mot du Maire :

Mars 2020 approche, vous allez devoir retourner aux urnes, pour élire un nouveau conseil municipal, qui devra gérer la vie communale, harmonieusement pour tous et chacun, équation très compliquée ; surtout avec des charges en constante augmentation, des recettes très limitées et des subventions qu'il est de plus en plus difficile à obtenir.

Ce qui a été réalisé pendant ce mandat, peut déplaire à certains, mais heureusement plaire aux autres. La réalisation d'une commune nouvelle avec BAYON a échoué, mon sentiment est que la majorité d'entre vous ne semblait pas très favorable à ce mariage, alors il a bien fallu assumer notre indépendance et faire seul ce qui aurait été plus facile à plusieurs.

Dans les principales réalisations au cours de ce mandat je peux énumérer les plus visibles :

- *Le passage de l'éclairage public en leds, outre le confort apporté, après 6 ans d'utilisation, l'économie réalisée aura payé l'investissement.*
- *La vente du Manoir qui a certainement été la décision la plus compliquée à prendre, surtout sentimentalement, le peu d'aides financières pour sa réhabilitation, que l'on pouvait espérer de l'état, a fait que la raison devait l'emporter, l'histoire ne se réécrit pas. La collectivité, précédente propriétaire, la Ville de NANCY, avec des moyens incomparables aux nôtres, s'en était séparé, et il n'est besoin d'être devin pour en comprendre la raison. Cependant, si ce patrimoine n'est plus communal, il reste attaché au village et on continuera à voir cette grande bâtisse dans la commune.*
- *La construction d'un bâtiment technique à l'arrière des logements communaux 1 rue de la République et l'achat de matériel (tracteur, épareuse, tondeuses, nacelle, compresseur, groupe électrogène, et différent petit matériel) afin de garantir l'entretien de la commune en ménageant l'employé communal. Cela garantit, relativement notre indépendance*



- La réalisation d'une aire de jeu pour les plus jeunes, dont la tyrolienne qui attire les enfants de VIRECOURT mais aussi nos petits voisins.
- Des travaux importants au cimetière, avec la reconstruction du mur de l'ancien cimetière et la réalisation d'un ossuaire.
- L'entretien du patrimoine communal, avec en particulier une nouvelle porte à l'église, ainsi que la sécurisation de l'escalier y menant avec la pose de nouvelles rambardes, (notre église est très ancienne et doit être préservée) ; la cour de la salle polyvalente a été rénovée, en attendant, j'espère que VIRECOURT disposera d'une salle un peu plus en adéquation avec sa population ; et enfin, la rénovation de deux logements communaux un dans l'annexe du Manoir et un aux terres rouges.

Pour l'avenir, nous avons engagé la révision du PLU, cette révision arrive à son terme et la prochaine équipe se chargera de le faire fructifier, le village est vieillissant, et compte plus de 70 personnes de plus de 70, soit 15 % de la population en tous cas plus nombreux que les moins de 20 ans. Cela montre qu'il y fait bon vivre, mais l'avenir est dans la jeunesse.



Virecourt a la chance d'avoir une situation géographique enviable, c'est essentiel pour la vie, avec une gare bien desservie et de grands axes à proximité sans oublier le centre bourg de Bayon qui facilite la vie au quotidien. Les dotations de l'état sont liées au nombre d'habitants à titre d'exemple quand la dotation annuelle de l'état à Virecourt par habitant est de 70€ la ville de NANCY par exemple perçoit plus de 400 €, même si on ne comprend pas bien pourquoi autant de différence, c'est un fait. Ce nouveau PLU doit nous aider à maintenir l'attraction de Virecourt.

Enfin je remercie le comité des fêtes du manoir en la personne de son président Alain CARGEMEL, mais également aussi à tous ses membres et bénévoles qui contribuent à la réussite des manifestations ; qui maintiennent un esprit de convivialité dans le village, St NICOLAS, Vide grenier, Puces des couturières, marché de Noël et surtout la fête médiévale, événement particulièrement abouti. En espérant sincèrement que le comité se développe, et vive avec un esprit toujours plus fédérateur, s'il m'est donné de poursuivre je continuerai à le soutenir.

Prochainement, vous retournez aux urnes, pour élire un conseil, nul ne sait qui sera élu, j'envisage un nouveau mandat si toutes fois je peux réunir une équipe municipale motivée pouvant m'aider dans cette tâche très chronophage. Quel que soit le résultat je souhaite que la nouvelle équipe œuvre dans le sens de l'intérêt collectif. Être conseiller municipal c'est surtout faire abstraction de ses intérêts personnels, pour se consacrer à ceux de la collectivité.

Le conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2020.

Pour votre sécurité et contre les incivilités :

Des radars pédagogiques :

Vous avez remarqué des radars indiquant la vitesse, à plusieurs endroits dans le village ; nous avons deux appareils et 6 positions pour les installer ; l'utilisation de ces dispositifs, a été rendue nécessaire à la suite des nombreuses plaintes de riverains rapportant des vitesses excessives. Dans un premier temps l'indication qu'ils donnent doit responsabiliser les usagers. Lorsque la vitesse autorisée est dépassée l'affichage est rouge. Ces indications sont justes « **pédagogiques** », cependant il n'est pas exclu, qu'en raison de vitesses vraiment dangereuses pour les promeneurs, il soit demandé aux forces de l'ordre, des contrôles répressifs. Les appareils enregistrent les données et ainsi nous disposons des mesures par tranches horaires. Si 80 % des relevés laissent apparaître un comportement responsable, une vingtaine de % sont irrespectueux dont quelques % pourraient justifier des retraits de permis.



Des caméras :

Vous avez certainement remarqué des caméras dans le village, qui sont en priorité utilisées par la gendarmerie pour poursuivre des délinquants, mais également pour relever des incivilités sur la commune en particulier la dépose de débris, qui doivent être traités par chacun et pas abandonnés sur la voie publique



Enfin un défibrillateur :

Les personnes avec un cœur défaillant vont se sentir un peu plus en sécurité. Un défibrillateur vient d'être installé sur un poteau d'éclairage public, celui-ci est situé place de l'église entre la rue de la grande fontaine et la route de Saint GERMAIN, juste au-dessus de l'arrêt de bus. Sa position est centrale dans le village à deux pas des équipements recevant du public, la salle polyvalente et l'église. De surcroît cette zone est utilisée pour les principales manifestations. Il est signalé par des affichages verts, l'armoire est éclairée la nuit, ce qui la rend plus visible.



Cérémonie du 11 Novembre :

Comme chaque année ce 11 Novembre a été l'occasion de se retrouver au cimetière afin de ne pas oublier le sacrifice de nos anciens et nos soldats qui ont perdu et continuent à perdre la vie pour que nous continuions à profiter d'un espace de liberté, la France. Cette cérémonie est toujours suivie d'un vin d'honneur, moment de convivialité où chacun peut librement



échanger ; un petit regret, pourtant, le peu d'habitants présents à ce rassemblement, peu pour ne pas dire pas de jeunes, mais également d'habitants dont le métier est proche de ceux qu'on honore.

Affichage officiel de la Mairie :

Des vitrines pour l'affichage officiel seront bientôt installées devant la Mairie, une aire d'arrêt minute réservée à la consultation de l'affichage sera à la disposition des habitants voulant s'informer de la vie communale.

Galette des anciens :

Comme chaque année la commune organise, un après-midi convivial, cette réunion est prévue le **Samedi 11 Janvier 2020**, à **15 heures** à la salle polyvalente rue de la Grande FONTAINE. Une invitation sera glissée dans la boîte aux lettres des anciens.

Proposition d'un moment de convivialité, hebdomadaire :

La commune propose de laisser un après-midi par semaine, la salle polyvalente rue de la Grande Fontaine, aux habitants désireux de passer un moment ensemble, pour des jeux de société ou tout simplement un « couarail », ancienne valeur de notre région perdue avec la modernité. La commune laissera le réfrigérateur à disposition, une cafetière et une bouilloire. Vous pouvez passer en Mairie pour faire des propositions dans ce sens.

Urgent affouages :

Par suite du nettoyage des abords de la voie ferrée, la SNCF donne à la commune le bois abattu, cela permettra de faire des lots de bois pour les affouagistes de la commune, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître « **rapidement, date butoir 31/12/2019** » à la mairie ou tout simplement auprès de Monsieur PERRIN (06 36 58 49 04) chargé de la forêt communale.

Cela s'est passé avec le Comité des Fêtes du Manoir de Virecourt

Rétrospective 2019

Samedi 2 mars : c'est dans une salle décorée sur le thème "En passant par la Lorraine" que le comité des fêtes offre l'apéritif. Le repas composé d'un jambonneau et gratin suivi d'un vacherin rassasie l'appétit des convives. La soirée se poursuit par un karaoké mené par Mickaël qui divertit tous les amateurs de chant. Comblés par cette appétissante et conviviale soirée tous les participants complimentent les membres du comité des fêtes.



Dimanche 19 mai : cette année la balade-rando du comité emprunte le sentier des luthiers et dentellières autour de Mirecourt. Au programme, parcours semi-urbain et rural, passages surprenants, le déjeuner se déroule sur les hauteurs de Poussay à proximité du vieux puits, la vue sur le Madon est pittoresque. La journée se clôture par la visite du musée de la lutherie. Une hôtesse accueille le groupe puis nous présente l'historique et la fabrication des instruments. Pendant plus d'une heure chacun contemple et découvre les horizons sonores des différents instruments. Certains s'essayent à jouer du violon.



Dimanche 09 juin : comme promis l'an dernier le comité des fêtes installe dès 6h30 quarante et un exposants rue de la Petite Fontaine, place de l'Église et rue de la Grande Fontaine. La restauration et la buvette implantées sur le parking de la salle polyvalente servent dès 7h00 petits pâtés et café. A partir de midi frites, saucisses et crêpes nourrissent les nombreux visiteurs qui parcourent les rues du village à la recherche de la bonne affaire. Le comité des fêtes, les exposants et les chineurs sont contents de cette belle journée. Cette organisation est maintenue pour le vide grenier du 14 juin 2020.



Samedi 7 septembre : lancement de la cinquième fête médiévale à 21h30 par un spectacle nocturne gratuit, présenté par la compagnie "Moriquendi". En raison de la pluie, avec l'accord de Madame Colette Maubon cette représentation se déroule devant les hangars de la ferme de la Folie. Grand merci à la propriétaire qui permet à 200 personnes d'applaudir ces chorégraphies enflammées.



Dimanche 8 septembre : ouverture des portes à 10h00, le temps est maussade, néanmoins, artistes, **bénévoles**, artisans et commerçants sont au rendez-vous. De nombreuses municipalités, entreprises, organismes, une soixantaine d'artistes, 42 partenaires, 120 bénévoles et les villageois collaborent à la réussite de cette manifestation. De 12h00 à 14h00, banquet, restaurations et buvettes sustentent les nombreux convives. Vers 14h30 le ciel se dégage, les spectacles dynamiques et animations pour enfants remportent un vif succès. 1700 visiteurs parcourent le marché médiéval animé par une trentaine d'artisans et commerçants qui proposent des créations et des produits du terroir. La parade se termine par deux danses présentées par les enfants de l'école de la Providence. Les visiteurs très satisfaits de leur journée complimentent les bénévoles et souhaitent une sixième édition. L'équilibre des comptes permet d'envisager ce souhait. Le 16 novembre, pour conclure cette cinquième fête, le CFMV a offert un apéritif dînatoire qui a réuni de très nombreux bénévoles.



Dimanche 7 octobre : l'atelier couture du Comité des Fêtes du Manoir organise son cinquième marché puces des couturières " VIRECOUSETTES ET P'TITS CHIFFONS ". Une vingtaine d'exposantes s'installent sous deux chapiteaux, dans la salle polyvalente et dans la nouvelle salle couture. Elles proposent à la vente de nombreux coupons de tissu, fils, galons, kits de broderie, laines, patrons et boutons. Environ 200 visiteurs trouvent de quoi occuper leurs loisirs parmi les multiples choix proposés. Les exposantes ravies de l'accueil et du repas proposé par les bénévoles du comité souhaitent toutes revenir.



Samedi 8 décembre : 25 enfants se sont rassemblés avec leurs parents dans la salle de réunion de la Mairie. Vers 15h00, Laurent, musicien conteur et Elisabeth, conteuse ventriloque apparaissent pour leur raconter qu'à l'approche de Noël, au beau milieu de la forêt, il se passe des choses étranges dans la maison des sept lutins. Ils attendent la reine des fées qui doit les conduire au pays du Père-Noël afin de l'aider à préparer les cadeaux...

Cette année Saint Nicolas et Père Fouettard parcourent les rues du village sur un char décoré par le comité des fêtes. Les véhicules sont prêtés par Monsieur le Maire et Monsieur Perrin qui pilote l'attelage. Arrivé à la salle polyvalente, un goûter préparé par les dames du comité attendait enfants et parents. L'après-midi s'est terminé par la traditionnelle séance photos et la distribution de friandises.



Dimanche 9 décembre : un grand nombre de visiteurs a suivi les bonhommes de neige jusqu'au traditionnel marché de Noël proposé par le comité des fêtes. Malgré des conditions météorologiques difficiles, c'est dans un cadre campagnard chaleureux que les exposants proposent des réalisations artisanales, des produits du terroir et des sucreries. Certains acquéreurs repartent avec un sapin de Noël. Le repas est très apprécié par les 21 exposants et les organisateurs. Vin chaud, jus de pomme chaud, crêpes et marrons chauds égayent les papilles et réchauffent les corps. Vers 15h00, surprise, Père Noël de passage à Virecourt se présente sur notre marché les appareils photos crépitent. A 18h00 les exposants ravies de cette journée quittent le site sans oublier de réserver leur emplacement pour 2020.



INFORMATIONS :

- Le Comité des Fête du Manoir de Virecourt (CFMV) invite à l'assemblée générale les personnes intéressées le samedi 1^{er} février à 18h00 dans la salle polyvalente, 2 bis place de l'Eglise, parking rue de la Grande Fontaine. Cette réunion sera suivie du verre de l'amitié.
- Retrouvez les activités du comité des fêtes et les photos sur facebook à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/Comité-des-fêtes-de-Virecourt>
- Possibilité de retrouver et copier les photos qui vous intéressent sur <http://cf-virecourt.fr/wp-login.php>

URGENCE VITALE

LE COMITE DES FÊTES

*Une personne
pour tenir les
comptes de
l'association*



RECHERCHE

*Une personne
chargée de la
communication*



Les personnes volontaires peuvent contacter le président

Tel : 06.22.38.08.36 Ou mail : cargemela@orange.fr

PROGRAMMATION DES ACTIVITES 2020

MOIS	DATE	MANIFESTATION	LIEU-OBSERVATION
FEVRIER	Samedi 01 à 18h00	ASSEMBLEE GENERALE	Salle polyvalente à Virecourt
MARS	Samedi 07 à 19h00	REPAS A THEME et KARAOKE	Salle polyvalente à Virecourt
AVRIL	Dimanche 5	BALADE-RANDO (apéritif offert par le comité, repas tiré du sac)	Coline de SION.
JUIN	Dimanche 14	VIDE-GRENIER	Centre vieux village
OCTOBRE	Dimanche 04	PUCES DES COUTURIERES	Salle polyvalente à Virecourt
DECEMBRE	Samedi 05	SAINT NICOLAS	Salle de la mairie et salle polyvalente à Virecourt
DECEMBRE	Dimanche 06	MARCHE DE NOËL	Ferme de Folie, 7 Route de Saint Germain

Alain CARGEMEL Président
Du comité des fêtes du Manoir de Virecourt

